

L'autre jour, le président du Conseil privé (M. Gordon) a présenté le rapport Watkins sur la maîtrise étrangère de l'économie canadienne. Dans le discours du trône, le gouvernement déclarait qu'il présenterait un Livre blanc sur les mesures qu'il entendait prendre à ce sujet. Le président du Conseil privé a-t-il présenté ce Livre blanc? Non. Au contraire, il a annoncé que le gouvernement n'acceptait aucune responsabilité quant aux recommandations de la Commission Watkins.

Depuis cinq ans, le gouvernement nous promet une Société canadienne de développement. Au début de la présente session, le 8 mai dernier, le discours du trône nous en signalait l'établissement prochain. Mais a-t-elle été établie? La mesure législative appropriée ne figure même pas au *Feuilleton*. Pourquoi, monsieur l'Orateur? Parce qu'au sein du gouvernement les avis sont partagés quant à savoir si nous devrions avoir une Société canadienne de développement et quel genre de société devrait être établie, s'il en est.

Le gouvernement est comme un Samson aveugle aux mains liées. Ses membres ne peuvent s'entendre sur ce qu'ils devraient faire. Une partie du gouvernement veut prendre une direction, et l'autre, la direction opposée. C'est à cette indécision que le pays doit la situation actuelle. Comment, alors, le gouvernement peut-il nous demander d'exprimer notre confiance en une politique fiscale, monétaire, et économique qui a entraîné le pays dans la pire situation qu'il ait connue depuis des années? Le gouvernement n'a jamais été moins populaire depuis son avènement au pouvoir, il y a près de cinq ans. Le chômage est plus élevé; les taux d'intérêt sont plus élevés; le coût de la vie est plus élevé; le dollar est beaucoup plus vulnérable et beaucoup plus faible.

Vu la situation, je dis au gouvernement qu'il n'a pas le droit, en conscience, de nous demander de lui témoigner notre confiance et de désavouer notre vote de lundi soir dernier. Par ce vote, nous avons indiqué que nous n'appuierions pas une mesure qui aggraverait les injustices actuelles de notre régime fiscal. Tout ce qu'on peut dire au gouvernement, et je paraphrase ce que Cromwell disait il y a 300 ans au Long Parlement, c'est: «Vous siégez ici depuis trop longtemps pour le peu de bien que vous avez fait. Pour l'amour de Dieu, allez-vous-en».

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, devons-nous ajourner à une heure? Dans le cas de l'affirmative, je propose l'ajournement.

[Traduction]

M. l'Orateur: Comme il est une heure, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à une heure.)

Reprise de la séance

La séance est reprise à deux heures et demie.

L'hon. M. MacEachen: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je me demande si la Chambre consentirait à renoncer à l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire et à siéger de 8 h à 10 h avec suspension normale de la séance pour le dîner.

L'hon. M. Starr: Cela nous convient.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Évidemment le ministre a besoin du consentement unanime, qui lui est refusé.

L'hon. M. Starr: Nous acceptons la proposition du leader du gouvernement à la Chambre.

M. l'Orateur: Je sais gré à l'honorable député d'avoir donné son consentement au nom de son parti, mais j'ai nettement entendu des non. Toutefois, je poserai à nouveau la question.

Y a-t-il consentement unanime?

M. Douglas: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Vous avez présenté les deux propositions ensemble et il se peut que certains de ces non signifiaient que les députés n'acceptaient pas les deux propositions. Si Votre Honneur voulait bien les présenter séparément, il serait possible d'y voir clair.

M. l'Orateur: Je m'en rends bien compte. En ce moment, toutefois, la Chambre est saisie d'une proposition qui n'a pas été acceptée à l'unanimité. Rien n'empêche le ministre, cependant, de présenter une proposition distincte.

M. MacInnis: Combien de fois faudra-t-il dire au leader de la Chambre comment procéder?

L'hon. M. MacEachen: Aussi souvent qu'il le faudra. Je ne demande pas mieux que d'apprendre.

Nous pourrions peut-être nous entendre pour prolonger le débat actuel pendant l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire.